

C'est le temps d'écouter les priorités des profs !

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) dénoncent les nouvelles offres patronales, présentées la semaine dernière, qu'elles qualifient d'insultantes pour leurs membres.

Alors que la pénurie de personnel enseignant s'accroît chaque année en raison des conditions de travail et que les banques de remplacement se vident partout au Québec, la partie patronale s'est félicitée d'avoir déposé des « offres bonifiées ».

Bien qu'elle prétende vouloir accélérer le rythme de négociation, la partie patronale ne propose aucune solution aux enjeux principaux identifiés par les profs, notamment en regard de la composition de la classe et de l'allègement de la tâche.

Revoir la composition de la classe

Lors de la signature de la dernière convention collective, la FSE-CSQ a obtenu la création d'un groupe paritaire qui devait trouver des solutions aux problèmes de composition de la classe. Le comité s'est malheureusement retrouvé dans l'impasse, et le conciliateur au dossier, M^e Jean-Guy Ménard, a remis en février dernier un important rapport au ministre de l'Éducation. Ce rapport appuie

les revendications syndicales en recommandant au ministre d'agir pour prévenir la création de groupes à défis particuliers. Dans celui-ci, M^e Ménard qualifie la problématique de la composition de la classe « d'éminemment préoccupante », affirmant que la composition de certains groupes est « excessive et inacceptable ».

Dans les faits, loin de vouloir améliorer la composition des classes, la partie patronale propose, entre autres, dans son nouveau dépôt d'abolir la pondération a priori des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Depuis la réception du rapport, il n'y a pas de son ni d'image au gouvernement! Il continue d'ignorer ce qui devrait pourtant être l'enjeu central de la présente négociation. Ce que nous décrions depuis des années vient pourtant d'être confirmé par une source indépendante, et le ministre de l'Éducation a même reconnu que c'était l'enjeu principal dont lui parle le personnel enseignant lors de ses visites dans les écoles !, a commenté madame Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT.

Au mieux, ce sont des précisions qui auraient pu être faites dès décembre! Le gouvernement vit dans le déni s'il pense attirer de nouvelles personnes enseignantes et retenir celles et ceux qui sont dans les écoles et les centres en demandant un recul de leurs conditions de travail. Ce n'est pas en alourdissant leur tâche et en niant les problèmes de composition de classe qu'on y arrivera. Le gouvernement doit entendre le cri du cœur des profs !, a résumé Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Alourdir la tâche ne réglera rien

Pour répondre à l'appel à l'aide des enseignantes et enseignants, la négociation actuelle doit absolument se conclure avec un allègement significatif de leur tâche. Ils ont été nombreux à pousser un soupir de soulagement lorsque le ministre de l'Éducation a formellement rejeté l'idée de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) d'ajouter deux élèves par classe. Malheureusement, le message du ministre ne semble pas avoir été entendu par les négociateurs patronaux qui ont réitéré dans le nouveau dépôt leur volonté

d'augmenter la taille des groupes, notamment en demandant le retrait des motifs balisant le nombre maximum d'élèves par groupe. Ce qui se dégage des demandes patronales, c'est la volonté assumée d'en demander toujours plus aux enseignants.

À la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, l'employeur souhaite abolir l'amplitude du temps de travail et exigera du personnel enseignant qu'il travaille davantage les soirs et les fins de semaine, alors qu'il s'agit généralement du seul temps dont il dispose pour poursuivre sa propre formation.

Pour régler rapidement, il faut accélérer la cadence

Malgré la prétention du gouvernement à vouloir régler la négociation avant l'été, nous ne parvenons toujours pas à obtenir de nos vis-à-vis des rencontres plus fréquentes qu'aux sept à dix jours.



L'équipe de négociation de la FSE
Le 13 avril 2023

“ Si le gouvernement souhaite réellement en arriver à un règlement avant l'été, les négociateurs patronaux devront être plus disponibles. Nous sommes prêts à augmenter significativement le rythme des rencontres, mais il faut être deux pour danser », explique Luc Gravel, vice-président aux relations du travail à la FSE-CSQ et responsable de la négociation sectorielle. ”